

Étaient présents : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Patrick ECHEGUT, Bernard ESPUGNA, Karin FISCHER, Yves FROISSART, Bertrand HAUCHECORNE, Dominique LORCET, Elisabeth MANCHEC.

Étaient absents ou excusés : Thierry BRACQUEMOND, Annick BUISSON, Bruno VIVIER, Astrid REYT.

Ordre du jour :

1. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ;
2. Programme Leader : échanges sur les contours de la prochaine candidature ;
3. Biodiversité : projet plantations et projet diagnostic de biodiversité agricole ;
4. Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) ;
5. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
6. Stratégie climat – air – énergie – territoriale (Calendrier, méthode) ;
7. Débat d'Orientation Budgétaire 2022 ;
8. Questions diverses (alimentation, LIFE « ensemble pour le climat »).

1. CRST : dossiers de demande de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	TTC / HT	Dépense éligible	Tx	Subvention	F/I
B	15.1	Animation du CLS (2 mois - octobre et décembre 2021)	PETR FOLS	TTC	8 063,62 €	50%	4 000 €	F
B	15.1	Animation du CLS (10 mois - janvier à octobre 2022)	PETR FOLS	TTC	41 688,71 €	30%	12 500 €	F
B	19	Création d'une structure petite-enfance	Saint-Ay	HT	655 230,00 €	20%	131 000 €	I
B	22	Création d'un city-stade	Artenay	HT	62 197,00 €	20%	12 400 €	I
B	22	Création d'un plateau multisport	Huisseau-sur-Mauves	HT	115 540,00 €	20%	23 100 €	I
B	22	Création d'une aire de jeux	Tournois	HT	15 371,00 €	20%	3 100 €	I
C	23	Aménagement de l'espace public Garambault	Beaugency	HT	126 832,00 €	40%	50 700 €	I
D	31	Création d'une micro-forêt	Baule	HT	85 773,00 €	40%	34 300 €	I
E	35	Isolation de la maison de Saint-André	Cléry-Saint-André	HT	25 110,00 €	50%	12 500 €	I
A VOS ID Invest		Acquisition d'un camion	Ateliers LigéteRiens	TTC	42 923,00 €	40%	17 100 €	I

Le Bureau propose que soit intégré dans la dépense éligible le coût des sanitaires pour le projet de Huisseau-sur-Mauves.

Le Bureau souhaite que le taux de subvention de Tournois passe de 20 à 30% car c'est une petite commune. Une demande à la Région sera faite en ce sens.

M. Froissart précise que le secteur de Garambault est un secteur qui s'est dégradé au fil des années. Proche du lycée, ce quartier très fréquenté est constitué d'un espace commercial, d'une pharmacie et rayonne sur les communes avoisinantes. Le Bureau se montre favorable au projet.

Le Bureau se montre favorable à l'ajustement du plan de financement de la micro-forêt de Baule. Une micro-forêt consiste en la plantation d'arbres de façon très resserrée.

Le Bureau s'interroge sur le fait que le projet de structure petite enfance de St-Ay soit chauffée au gaz. Il est précisé que ce bâtiment pourra évoluer vers un chauffage air-eau, en lien avec la salle des fêtes située à proximité. Le Bureau se montre favorable au projet.

Le Bureau se montre favorable au projet porté par les Ateliers Ligéteriens. Cette structure joue un rôle très important en matière d'insertion et mobilise beaucoup de bénévoles.

Mme Bataille propose que cette structure puisse venir sur le territoire de la CCBL présenter ses actions. Cela pourrait inciter des acteurs locaux à se lancer dans ce type de projet.

Enveloppe actuelle :

Au 27 janvier 2022	Dotations de base	Montant engagés	% engagés	Crédits disponibles	% restant
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	900 200 €	855 100 €	94,99%	45 100 €	5,01%
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	470 000 €	470 000 €	100,00%	- €	0,00%
Axe A2 : Accueil des Entreprises	87 100 €	78 700 €	90,36%	8 400 €	9,64%
Axe A3 : Economie agricole	313 100 €	298 800 €	95,43%	14 300 €	4,57%
Axe A6 : Economie touristique	30 000 €	7 600 €	25,33%	22 400 €	74,67%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	2 121 800 €	1 764 000 €	83,14%	357 800 €	16,86%
Axe B1 : Services à la population	1 404 500 €	1 065 500 €	75,86%	339 000 €	24,14%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	20 000 €	0 €	0,00%	20 000 €	100,00%
Axe B3 : Sport	697 300 €	698 500 €	100,17%	- 1 200 €	-0,17%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	1 617 100 €	1 458 000 €	90,16%	159 100 €	9,84%
Axe C0 : Paysage	16 800 €	16 800 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	642 800 €	642 800 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C2 : Foncier	5 300 €	5 300 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C3 : Habitat – Logement	418 000 €	346 000 €	82,78%	72 000 €	17,22%
AXE C4 : Rénovation urbaine	0 €	0 €	0,00%	- €	0,00%
AXE C5 : Mobilité durable	534 200 €	447 100 €	83,70%	87 100 €	16,30%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	327 000 €	227 800 €	69,66%	99 200 €	30,34%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 050 200 €	1 706 900 €	83,26%	343 300 €	16,74%
Animation	291 100 €	270 200 €	92,82%	20 900 €	7,18%
ENVELOPPE FONGIBLE	317 600 €	78 100 €	24,59%	239 500 €	75,41%
F : A VOS ID	500 000 €	392 950 €	78,59%	107 050 €	21,41%
TOTAL	8 125 000 €	6 753 050 €	83,11%	1 371 950 €	16,89%

2. Programme Leader

Mme Baron rappelle les thématiques retenues par la Région : améliorer l'accès à des services de proximité et appuyer l'innovation sociale pour des territoires inclusifs (santé, mobilité, tiers-lieux multifonctionnels...), relocaliser et reterritorialiser l'économie (filières économiques locales, économie circulaire, circuits-courts...), atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique (sobriété énergétique, énergies renouvelables, biodiversité...).

M. Hauchecorne note l'intérêt d'envisager des coopérations avec d'autres territoires ainsi en France qu'en Europe.

Le Bureau approuve le fait d'avoir recours à un bureau d'études pour appuyer le territoire dans l'élaboration de la candidature au programme Leader et de mobiliser les crédits Leader pour financer ce bureau d'études. Le cahier des charges sera validé par les membres du comité de pilotage du GAL.

Sur la gouvernance, le Bureau souhaite maintenir l'ouverture du comité de programmation vers la société civile sans pour autant que la présidence soit fléchée vers elle. En effet, il peut arriver que certains membres issus du collège privé utilisent le GAL pour aborder des divergences de vue sur des projets communaux.

3. Biodiversité : diagnostic de biodiversité agricole

Mme Baron précise que ces diagnostics visent à améliorer la connaissance, lutter contre la dégradation des sols et former l'agriculteur au suivi de protocoles pour étudier la biodiversité agricole

Le Bureau retient l'intérêt de réaliser ces diagnostics en associant des compétences variées dont celles d'agronome et de naturaliste.

4. Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)

M. Cuillerier observe qu'il existe un doute chez certains élus sur la pertinence d'un tel projet pour le territoire.

M. Lorcet note l'intérêt de ce projet mais s'interroge sur son efficacité : la mise en place d'une PTRE aura-t-elle un réel impact sur le nombre de rénovation ? Qu'est-ce qu'une PTRE apporte de plus par rapport au dispositif France Rénov ? Il s'interroge sur le fait de financer l'ADIL alors même que cette structure fonctionne actuellement sans le financement du Pays Loire Beauce. Il note l'intérêt de laisser d'abord France Rénov s'installer.

Mme Chevolut s'interroge également sur la plus-value d'une PTRE alors qu'une large communication est assurée par France Rénov.

Mme Benier craint que cette PTRE ne soit surdimensionnée au regard des ambitions affichées en termes de réalisation (de l'ordre de 25 par an). Elle s'interroge sur le fait de rajouter une couche supplémentaire en matière d'aide à la rénovation énergétique.

M. Cognac craint que cette PTRE ne fasse doublons avec les dispositifs existants et que, finalement, cela soit moins efficace. Il note l'intérêt aujourd'hui de laisser l'ADIL mener ses missions. Il s'abstiendra ou votera contre ce projet.

Mme Chardon s'interroge sur la pertinence de mettre en place une communication supplémentaire alors qu'il en existe déjà sur ce sujet. Elle observe que les habitants ne s'engagent pas dans les travaux car ils ne sont pas en mesure de le faire financièrement. Elle émet le souhait de flécher les financements vers la réalisation concrète des travaux.

M. Echegut se montre réticent à ajouter une couche aux dispositifs déjà existant. Constatant que les communes avaient su orienter les habitants auprès de l'ANAH pour les opérations façades, il note l'intérêt pour les communautés de communes de se positionner sur un soutien financier aux travaux de réhabilitation des logements (ceci dans l'idée de travailler au plus près des population). Il se montrer opposé ou réservé sur ce projet de PTRE.

M. Hauchecorne partage pas mal d'éléments évoqués ci-dessus mais ne souhaite pas que l'on arrête définitivement la réflexion sur une PTRE. Il observe que les habitants sont très sollicités par des entreprises de rénovation pas toujours bienveillante. Il souligne l'intérêt que la force publique s'engage à montrer la direction en matière de rénovation des logements.

M. Prévost rappelle que les 25 réhabilitations par an sont les projets qui seront accompagnés de A à Z par la PTRE. En complément, cette PTRE recevra 1 500 appels téléphoniques par an (à l'ADIL ; laquelle dégagera du temps agent pour répondre aux sollicitations du territoire. Dans la plupart des cas, les habitants prennent des renseignements gratuit, neutre et objectif puis se lancent par leurs propres moyens dans les travaux, sans qu'il y ait besoin d'un accompagnement plus étendu de la PTRE.

M. Cuillerier constate que, en l'état, le projet n'est pas prêt et ne sera donc pas aborder lors du prochain comité syndical. Une réunion ad hoc réunissant les élus du Bureau, les communautés de communes, l'ADIL, la DDT du 45, la DDT du 41 et les services de la Région est a programmé afin de lever les interrogations et de clarifier les positions.

5. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

M. Cuillerier informe que la dernière réunion du comité de suivi du SCoT a permis d'acter de nombreux éléments avec les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture du Loiret.

6. Stratégie climat – air – énergie – territoriale (Calendrier, méthode)

M. Cuillerier informe que la réflexion va être menée avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour scinder le projet en deux parties :

Marché public composé de 2 lots :

- **Première partie (portée par le Pays Loire Beauce) : construction d'une stratégie air-climat-énergie à l'échelle des 2 communautés de communes et comprenant :**
 - le bilan de l'agenda 21 et du PCET Loire Beauce,
 - la sensibilisation des acteurs locaux,
 - le diagnostic territorial intégrant les éléments nécessaires à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) pour l'élaboration de son PCAET et l'expression d'une stratégie et des axes de 3 programmes d'actions à mener, à l'échelle du PETR, à l'échelle de la CCTVL, et à l'échelle de la CCBL.
 - Portage : PETR Pays Loire Beauce
 - Financement du CRST à 80%

- **Deuxième partie (portée par la CCTVL) : élaboration du PCAET**, complétant le diagnostic territorial au regard des attendus spécifiques liés au PCAET, notamment le diagnostic (à relier au diagnostic de l'organisation interne de la CCTVL à réaliser en interne en vue de la labellisation « territoire en transition » (ex Cit'Ergie) et intégrant l'élaboration réglementaire du PCAET à proprement parler.
 - Portage : Communautés de Communes des Terres du Val de Loire
 - Financement du CRST à hauteur de 50%

Il conviendra de dégager du temps pour mettre en baliser ce projet dans l'année 2022.

7. Débat d'Orientation Budgétaire 2022

M. Cuillerier propose les orientations budgétaires pour l'année 2022.

Le Bureau décide de retirer le projet de PTRE des choix budgétaires. Pour le CLS, le Bureau souhaite étudier la mise en place d'autre forme de partenariat. Une réunion avec l'ARS est prévue le 21 février prochain.

M. Cuillerier et M. Hauchecorne rappelle que le Pays Sologne Val Sud a versé à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire le reliquat de subvention initialement fléché vers l'élaboration du SCoT. Il semble logique que ces crédits (6 254,86 €) soit reversé au Pays Loire Beauce pour finaliser le SCoT.

8. Questions diverses (alimentation, LIFE « ensemble pour le climat »)

LIFE Let's go for climate

M. Prevost et Mme Baillif présente le calendrier retenu pour le programme LIFE :

	Formation des agents et élus du territoire	Sensibilisation et formation des citoyens
Mars	<i>Vendredi 4 : Evènement de lancement + séminaire d'intégration</i> Jeudi 10 et lundi 21 : Module n°1 de formation	
Avril	<i>Mardi 5 : Visite d'une centrale de méthanisation</i> Lundi 25 : Journée Conversion Carbone	
Mai	Lundi et mardi 9 et 10 : Module n°2, partie 1, de formation	
Juin	Jeudi 9 : Module n°2, partie 2, de formation	
Juillet - août		Recrutement des citoyens
Septembre		Vendredi 23 : « Avant-première »
Octobre		Jeudi 13 : Atelier n°1
Novembre		Jeudi 17 : Atelier n°2
Décembre		Jeudi 8 : Atelier n°3
Janvier 2023		Jeudi 12 : Atelier n°4

Mme Baillif invite les élus à s'inscrire à la **formation des collectivités** (40 acteurs) prévue les jeudi 10 mars de 9h00 à 16h30 (1 journée) ou lundi 21 mars de 9h00 à 16h30 (1 journée).

En complément, des webinaires de présentations pour les acteurs relais auront lieu le 28 janvier (14-15h), le 4 février (11-12h) et le 18 février (11-12h).

Création du site internet

Compte tenu de la qualité de l'offre, du niveau des prix (et notamment du coût de la maintenance), le Bureau s'accorde pour retenir l'offre de Force interactive (9 900 € TTC).

Alimentation

M. Prevost informe que le livret de recette est achevé et pourra être diffusé auprès des cantines du territoire.

Contrat local de santé (réflexion)

Une réunion avec l'ARS et la CPST Ouest Loiret se tiendra le lundi 21 février 2022 à 10h00. Le lien de connexion sera transmis aux membres du Bureau.

Conseil de développement : renouvellement des membres

Les communautés de communes ont été invités en octobre 2021 à proposer au Pays des candidats pour intégrer ce conseil de développement mutualisé.

A ce jour, seule la CCBL a transmis début décembre 2021 une liste de 13 noms de personnes susceptibles d'intégrer le Conseil de développement.

Le Pays Loire Beauce est toujours en attente d'une réponse de la CCTVL malgré les relances du 8 décembre 2021 et du 18 janvier 2022.

❑ **Convention FIBOIS**

M. Cuillerier informe que le Pays Loire Beauce a signé une convention le mardi 25 janvier 2022 avec l'association FIBOIS Centre-Val de Loire et les 5 Pays-PETR du Loiret. Cette convention porte sur la création d'une animation multiENR sur les Pays-PETR du Loiret (+ 41).

Monsieur **Jan JAMKA**, chargé de mission multiénergie renouvelable (06 56 67 37 64 - j.jamka@fibois-cvl.fr – www.fibois-cvl.fr) se tient à disposition de l'ensemble des porteurs de projets (communes, entreprises, agriculteurs, etc.).

La signature de cette convention a été suivie par la visite du site logistique de l'Oréal-Venecy, lequel est chauffé à 100% avec des énergies renouvelables (géothermie sur sondes et chaufferie bois plaquette).

❑ **Délégation de signature du Président**

Le Bureau se montre favorable au fait que le Président puisse déléguer, en son absence, la signature de document à Jean-Pierre DURAND et Dominique LORCET.

❑ **Agenda**

- **Jeudi 10 février** – 18h - comité syndical – Visio ?
 - Le projet de PADD sera envoyé avec la convocation à cette réunion simplement pour recueillir les premières remarques lors de la réunion du 10 février (sans faire le débat avant le débat)
- **Mercredi 23 février** – 18h - comité syndical – débat sur le PADD du SCoT
- **Mardi 8 mars** – 9h30 : réunion du Bureau (préparation du budget 2022)
- **Mercredi 23 mars** – 18h30 : comité syndical (vote du CA 2021 et du BP 2022)

Le Président



Frédéric CULLERIER